

Commune:  
**Montenay (53)**

Objet:  
**Plan local d'urbanisme**

**PLAN N°3**  
**1/10000 Plan des servitudes**

PLU prescrit par la délibération du	21.01.2009
PLU arrêté par la délibération du	07.06.2011
PLU approuvé par la délibération du	29.05.2012

Vu pour être annexé à la  
délibération du 29.05.2012  
Le Maire

Atelier du Marais - 50, Rue de Vitry - 35300 Fougères  
Tel: 02.99.97.23.72 - Fax: 02.99.97.29.86 - pierre@atelierdumarais.org

**SERVITUDES PUBLIQUES**

A4	Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
I4	Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques HTB
PT2	Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception
EL7	Servitude attachée à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales
AC1	Servitude de protection des monuments historiques
AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables

LE TABLEAU DES CARACTERISTIQUES DES SERVITUDES FIGURE A L'ANNEXE I  
LES PLANS DE DETAILS SONT EGALEMENT ANNEXES AU PLU

